

Action Cœur de Ville : diagnostic urbanistique

le volet relatif à l'analyse urbaine du dossier Cœur de ville

Programme partenarial 2019

Partenaire principal / Maître d'ouvrage

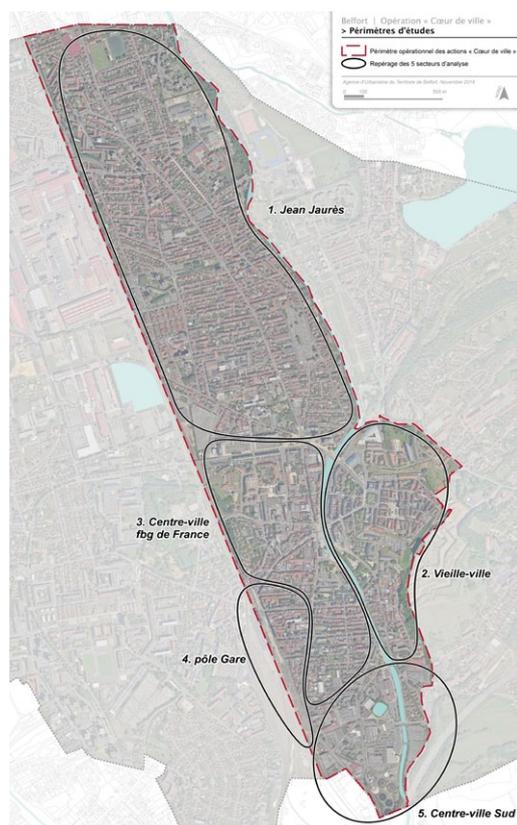
Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Partenaires

Services techniques du GBCA

Référent / Contact

Julien Journeault / jjourneault@autb.fr



2/ Une analyse par quartier

Le périmètre ACV couvre une grande part de la ville de Belfort, si l'on excepte les quartiers Est et Ouest, allant de la limite Sud (entrée de ville Belfort / Danjoutin) à la limite Nord avec Valdoie. Afin de faciliter la lecture et l'analyse, le diagnostic urbanistique s'appuie sur une subdivision en secteurs — rappelant le principe de quartiers — utilisée lors d'une étude antérieure relative au commerce (cf. UPcity, 2018). De plus, le diagnostic évoque différentes thématiques, traitées de manière similaire pour chaque quartier à des fins de comparaison, et traduites par plusieurs cartographies à l'échelle des subdivisions par secteur ou à l'échelle globale du périmètre complet : espaces publics, espaces verts, patrimoine bâti, fonctions urbaines, mobilité, projets engagés ou en réflexion, points noirs, points forts, coupures urbaines, etc. L'ensemble peut évoquer un mini atlas analytique en version papier, ou le principe d'un SIG ultérieur en version interactive.

3/ Des pistes d'aménagements urbains

Pour chacun des secteurs, une petite liste d'interventions en matière d'aménagement urbain est proposée. Les sujets sont variés de même que l'ampleur des travaux à mener. Ce sont des pistes identifiées parmi d'autres, avec une estimation de priorité, qui restent à approfondir au travers d'études. Il s'agit tantôt d'un réaménagement d'espace public, tantôt de réhabilitation bâtie, de restructuration, ou de résorption de locaux vacants significatifs, ou encore de plan-guide.

Ces propositions d'actions urbaines sont complémentaires aux autres actions identifiées ou déjà engagées, parfois moins visibles du public.

1/ Le contexte

La ville de Belfort est engagée dans le programme national « Action Cœur de ville » (ACV) depuis la signature de la convention le 28 septembre 2018. Fin 2019, la convention « Action Cœur de ville » a été transformée en « Opération de revitalisation du territoire » (ORT). La Ville pilote diverses études inscrites dans la phase d'initialisation du programme. Parmi celles-ci, l'AUTB élabore un diagnostic territorial d'une part, et un diagnostic urbanistique d'autre part.

Ce diagnostic vise à caractériser l'ensemble des secteurs couverts par le périmètre ACV, et émettre des pistes d'actions pour compléter celles déjà identifiées ou retenues par ailleurs.

